

## Compte rendu de la réunion du 17 mai 2013

### Membres présents

José VIÉ, Christian GUILLAUD, Marie-Claude MOREAU, Martine AUDIBERT, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Michel NAUDIN, Jean-Baptiste PEYRAUD, Raymond THILLOU et Daniel TRUCHY

### Membres absents excusés

Jacky HERVOUET, Francis PETITCOLLOT, Jérôme GASSET, Christophe GUYOT et Florence VIÉ

## Point sur le championnat

13ème journée de championnat du 03/03/13	
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Chéu
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Saint-Siméon, Escamps et Gurgy (feuillelet bleu) Beaumont (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Beaumont et Villeroy (nom du dirigeant non indiqué) Senan 2 (nom du club non indiqué)
Equipe incomplète (amende de 10 €)	<b>Arces</b> score match Mailly-la-Ville/Arces : 3-0 et 1 pt pour Arces
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<b>Sergines</b> score match Avicenne/Sergines : 3-0 et 1pt pour Sergines <b>Egriselles</b> score match Egriselles/Villeneuve-la-Guyard : 0-3 et 1pt pour Egriselles
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Soucy 1

Coupe de l'Yonne du 10/03/13	
Carton jaune	Pascal PEZON (Chemilly 2)      Steeve LEFEBVRE (Seignelay 1) Alex THIEBLEMONT et Frédéric LEMOINE (Arces) Nicolas DEPUYDT (Chablis)      Damien DRILLAUD (Beaumont)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Montacher
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Villefargeau (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Stade Auxerrois 2 et Montacher (nom du dirigeant non indiqué)

Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<b><u>Pont-sur-Yonne</u></b> score match Stade Auxerrois 1/Pont-sur-Yonne : 3-0 et 2 pts de moins au championnat pour Pont-sur-Yonne (conformément au règlement sportif, rubrique C/3 § 4)
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Laroche
Forfait général (amende de 46 €)	Gurgy
<b><u>Cas particulier :</u></b> - 3 cartons jaunes pour l'équipe de Beaumont, soit 1 pt de moins au classement	

<b>14ème journée de championnat du 17/03/13</b>	
Carton jaune	Carneiro MAGALHAES (Saint-Julien 1)
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Montacher et Pont-sur-Yonne (feuillelet bleu) Guerchy (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	FMC Sens (nom du dirigeant non indiqué)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<b><u>Véron 1</u></b> score match Esnon/Véron 1: 3-0 et 1 pt pour Véron 1 qui devra verser une indemnité kilométrique de 24,30 € à Esnon par le biais de la caution
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Fruehauf
Suite à une erreur de communication au répondeur du score du match Portugais de Villeneuve/Envol Rive Droite, le score indiqué sur le site (1-4) a été modifié, le score réel étant 1-5	

<b>Journée de rattrapage championnat et Coupe de l'Yonne du 24/03/13</b>	
Carton jaune	Nicolas ESSER (La Selle sur-le-Bied)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Envol Rive Droite et Alliance Nord
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Les Bries et Bussy-en-Othe (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Egriselles (nom du dirigeant non indiqué)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<b><u>Villefargeau</u></b> score match Villefargeau/Avicenne : 0-3 et 2 pts de moins au championnat pour Villefargeau (conformément au règlement sportif, rubrique C/3 § 4) <b><u>Fleury-la-Vallée</u></b> score match Etoile Auxerre/Fleury-la-Vallée: 3-0 et 2 pts de moins au championnat pour Fleury-la-Vallée (conformément au règlement sportif, rubrique C/3 § 4) <b><u>ACSTA</u></b> score match Montacher/ACSTA : 3-0 et 2 pts de moins au championnat pour ACSTA (conformément au règlement sportif, rubrique C/3 § 4)
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Fruehauf, Charbuy et Chéu
Suite à une erreur de communication au répondeur du score du match Paron 2/Esnon, le score indiqué sur le site (2-3) a été modifié, le score réel étant 1-3	

<b>Journée de rattrapage du 31/03/13</b>	
Carton jaune	Rémy PORTAL (Charbuy) : 2 cartons jaunes au même joueur au cours de la partie = carton rouge avec une <b>amende de 8 €</b> et suspension pour 1 match automatique Guillaume FEURIER (Charbuy) Sébastien MAOUT (Migennes) Medhi BEN (Alliance Nord) Joaquim DE PINTO (Portugais de Villeneuve)
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Saint-Julien 2 (feuillelet bleu)

Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Egriselles (nom du dirigeant non indiqué)
Forfait général (amende de 46 €)	Véron 2
<b>Cas particuliers :</b>	
- 3 cartons jaunes pour l'équipe de Charbuy, soit 1 pt de moins au classement	
- 3 cartons jaunes pour l'équipe d'Alliance Nord, soit 1 pt de moins au classement	

<b>15ème journée de championnat du 07/04/13</b>	
Carton jaune	Rémi CARREAU et Eric TRUCHY (Beaumont) Gaël ROBIN (La Selle sur-le-Bied) Frédéric HIRBEC (Laroche) Franck VOISIN (ENVOL Rive Droite) : 2 cartons jaunes au même joueur au cours de la partie = carton rouge avec une <b>amende de 8 €</b> et suspension pour 1 match automatique
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Vinneuf-Courlon (feuillelet bleu) Chablis et Pont-sur-Yonne (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Saint-Aubin (nom du dirigeant non indiqué) Beauvoir (nom du club non indiqué)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<b><u>Fleury-la-Vallée</u></b> score match Alliance Nord/Fleury-la-Vallée : 3-0 et 1 pt pour Fleury qui devra verser une indemnité kilométrique de 59,13 € à Alliance Nord par le biais de la caution <b><u>Merry-la-Vallée</u></b> score match Stade Auxerrois 1/Merry-la-Vallée : 3-0 et 1 pt pour Merry-la-Vallée qui devra verser une indemnité kilométrique de 18,63 € à Stade Auxerrois 1 par le biais de la caution
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Envol Rive Droite et La Selle-sur-le-Bied

<b>Journée de rattrapage du 14/04/13</b>	
Carton jaune	James TUDURI (Auxerre United)
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Domats 2 (feuillelet bleu)
Défaut de licence (5 €)	Chevannes 2 : 7 joueurs n'ont pas présenté leur licence, soit amende totale plafonnée à 25 €

<b>¼ de finale de Coupe du 21/04/13</b>	
Carton jaune	Rémi CARREAU (Beaumont) : comptabilisé pour le joueur mais pas pour son club car l'équipe est sortie vainqueur des poules de coupe (2 cartons jaunes en moins de 10 journées = carton rouge avec une <b>amende de 8 €</b> et suspension pour 1 match automatique)
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Beaumont (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Beaumont (nom du dirigeant non indiqué)

<b>16ème journée de championnat du 28/04/13</b>	
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Domats 1
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Domats 1 (feuillelet bleu) Bussy-en-Othe et Saint-Julien 1 (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Egriselles (nom du dirigeant non indiqué) Domats 2 (nom de l'arbitre assistant non indiqué)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<b><u>Les Bries</u></b> score match Les Bries/Alliance Nord : 0-3 et 1 pt pour Les Bries

Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<b><u>Saint-Julien 2</u></b> score match Saint-Julien 2/Appoigny : 0-3 et 0 pt pour Saint-Julien 2 qui devra verser une indemnité kilométrique de 24,30 € à Appoigny et rembourser les frais de déplacement de l'arbitre officiel, soit 5,28 € <b><u>Villefargeau</u></b> score match FMC/Villefargeau : 3-0 et 0 pt pour Villefargeau qui devra verser une indemnité kilométrique de 57,51€ à FMC Sens par le biais de la caution et rembourser les frais de déplacement de l'arbitre officiel, soit 6 €
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Fruehauf et Stade Auxerrois 1

**½ finales de Coupe du 01/05/13**

Carton jaune	Geoffroy MORNAT (Esnon) : comptabilisé pour le joueur mais pas pour son club car l'équipe est sortie vainqueur des poules de coupe
--------------	--

**Journée de rattrapage du 05/05/13**

Carton jaune	Benoit LANGLAIS (Saint-Siméon) François VIGREUX (Chemilly 2)
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Chéroy, Mailly-la-Ville et Pont-sur-Yonne (feuille blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Merry-la-Vallée et Montacher (nom du dirigeant non indiqué) Avicenne (nom de l'arbitre assistant non indiqué)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<b><u>Escamps</u></b> score match Escamps/Etoile Auxerre: 0-3 et 1 pt pour Escamps
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<b><u>Saint-Julien 2</u></b> score match Saint-Julien 2/Auxerre United : 0-3 et 0 pt pour St-Julien 2 qui devra verser une indemnité kilométrique de 31,59 € à Auxerre United par le biais de la caution

**Journée de rattrapage du 08/05/13**

Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<b><u>Saint-Julien 2</u></b> score match Envol Rive Droite/Saint-Julien 2 : 3-0 et 0 pt pour St-Julien 2 qui devra verser une indemnité kilométrique de 31,59 € à Envol Rive Droite par le biais de la caution
Forfait général suite à 3 forfaits (amende de 46 €)	Saint-Julien 2

**17ème journée de championnat du 12/05/13**

Carton jaune	Richard JUBRE (Beaumont) Clément BASSET (Saint-Siméon) Jérôme GASSET (Chemilly 1) Abdeslam RAISSI (Saint-Valérien) Olivier TRANCHANT (Vinneuf-Courlon)
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Domats 2 et Villefargeau (feuille bleu) Pont-sur-Yonne (feuille blanc)
Carton rouge direct (amende de 8 €)	Ali BENAICHA (FMC Sens) : 1 pt de moins au classement pour son équipe et suspension pour un match automatique (19/05/13) + un match ferme (le 26/05/13) suite à la décision prise par la commission

Forfait déclaré (amende de 10 €)	<p><b><u>Portugais de Villeneuve</u></b> score match Appoigny/Portugais de Villeneuve: 3-0 et 1 pt pour Portugais de Villeneuve qui devra verser une indemnité kilométrique de 28,35 € à Appoigny par le biais de la caution</p> <p><b><u>Egriselles</u></b> score match Chéu/Egriselles: 3-0 et 1 pt pour Egriselles</p>
Forfait général suite à 3 forfaits (amende de 46 €)	Egriselles
<p><b><u>Cas particuliers :</u></b></p> <p>- match Piedalloues 1/Esnon : 0 pt pour Piedalloues 1 pour avoir fait jouer un joueur de l'équipe 3 alors que celle-ci avait demandé le report de son match (conformément au règlement rubrique B/2-III report de match, § 6) – le score 0-11 est entériné</p> <p>- 3 cartons jaunes pour l'équipe de Beaumont, soit 1 pt de moins au classement</p>	

## **Point des réunions sur les territoires**

Environ 300 invitations, accompagnées d'une information sur la pratique du football à 7, ont été envoyées à des mairies, associations et comités d'entreprises afin de mieux nous faire connaître.

D'autre part, les personnes présentes aux réunions qui ont eu lieu à Vermenton, Toucy et Tonnerre ont reçu une plaquette de présentation de toutes les activités pratiquées par l'UFOLEP de l'Yonne.

## **Publicités pour le prochain calendrier**

La recherche de partenaires pour le calendrier doit débuter dès à présent et si possible se terminer avant les prochaines vacances d'été. En plus des sponsors figurant déjà sur le calendrier, il faut s'efforcer de contacter de nouveaux partenaires.

Afin que ces publicités ne soient pas fiscalisées, il faut veiller à ce qu'aucun lien n'apparaisse dessus, ni aucune promotion de produit particulier, ni aucun tarif.

## **Questions diverses**

➤ Christian GUILLAUD et Daniel FERTIN, membres de la commission « relation UFOLEP - FFF » participeront au groupe de travail chargé d'élaborer un projet de convention qui sera présenté à André MILOT, président du district de football. La première réunion aura lieu le lundi 17 juin à 17h30.

➤ Dès la rentrée 2013, il sera possible de présenter sa licence sur un support multimédia (smartphone, téléphone portable ou tablette numérique).

➤ Certificats médicaux : il se pourrait que dès la rentrée prochaine, le certificat médical ne soit plus à fournir pour obtenir la licence, l'association ayant pour responsabilité de le conserver.

➤ Marie-Claude MOREAU a reçu un diplôme de reconnaissance lors de l'AG Nationale UFOLEP qui s'est déroulée au Grau du Roi du 19 au 21 avril 2013.

➤ Michel NAUDIN s'interroge sur le nombre élevé de forfaits qui ont bouleversé le championnat cette saison. José VIÉ explique que certains clubs ont inscrit une équipe malgré un nombre limité de joueurs.

➤ Marie-Claude MOREAU souhaite que la commission évite de caler des matches de rattrapage le 1er mai, journée de la fête du travail, ce qui oblige certains gardiens de gymnase à Auxerre de se déplacer pour ouvrir les vestiaires et l'accès au terrain. Les membres de la commission y sont favorables. Cependant, cette journée sera maintenue en journée de rattrapage pour les clubs.

➤ En réponse à Thierry GILBERT qui s'inquiète de l'incidence des forfaits sur les montées et les descentes de groupes pour la saison prochaine, José VIÉ lui répond que les groupes seront constitués en tenant compte de toutes les équipes engagées en début de championnat 2012-2013.

➤ Le FC CHTACK organise son 1er tournoi de pétanque le dimanche 16 juin 2013 à l'AJA Boules (inscriptions à partir de 8h30).

➤ Le FC Saint-Valérien organise les 15 et 16 juin 2013 ses tournois jeunes de fin de saison et le 23 juin ses tournois adultes masculins et féminins.

➤ Le club de Charmoy organise son 1er tournoi de foot à 7 UFOLEP le samedi 22 juin 2013 au stade Lucien Leplat (restauration sur place). Inscriptions avant le 1er juin auprès d'Eric MASSÉ.

#### ➤ **Réunion annuelle du vendredi 28 juin 2013**

Elle se déroulera à Saint-Valérien.

Candidatures pour les élections à la CTD football : elles sont à envoyer dès à présent par mail (bizot89@orange.fr) ou courrier (15 rue du Chardonnay à Auxerre) avant le 12 juin 2013.

Les membres de la commission sortants : Jacky HERVOUET, Daniel TRUCHY, Francis PETITCOLLOT, Daniel FERTIN, Florence VIÉ, Martine AUDIBERT, Christophe GUYOT, Michel NAUDIN et Jérôme GASSET.

Les clubs sont invités à envoyer leurs vœux au secrétariat de la commission par mail ou courrier avant le 12 juin 2013.

**Date de la prochaine réunion**  
**Vendredi 14 juin 2013 à 19 h**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

La Secrétaire  
Marie-Claude MOREAU